

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ PENSEZ À L'ÉCOSPOT !

Pour assurer un avenir durable, il est essentiel d'intégrer des pratiques respectueuses de l'environnement, notamment dans l'industrie. L'une des questions les plus préoccupantes est l'artificialisation des sols. Ce phénomène d'urbanisation et d'expansion des zones construites entraîne la disparition progressive des sols naturels, avec des conséquences significatives sur l'environnement et la biodiversité.



Focus sur la Tonnellerie Vicard, qui a récemment introduit un écospot au sein de son parc à bois, générant ainsi un nouvel espace vert qui met en avant l'importance de la gérance écologique et d'un mode de vie durable.

Un mode de vie

L'entreprise, en avance sur son temps, travaille déjà depuis plus de 25 ans sur la réduction de son empreinte carbone. « Cela passe avant tout par l'instauration d'une chaîne d'approvisionnement durable, des achats responsables, ainsi que la mise en œuvre de stratégies de gestion des déchets et la promotion du développement durable des écosystèmes forestiers », déclare Jean-Charles VICARD, Président Directeur Général (PDG) de la tonnellerie éponyme.

Pour pallier cette problématique d'urbanisation, la tonnellerie Vicard a récemment planté environ 1 300 mètres linéaires de haies autour de son parc à bois et mis en place un écospot pour favoriser la biodiversité. Au total, 1 800 plants ayant majoritairement un intérêt mellifère et pollinifère ont été plantés en février dernier. « La plantation de haies et l'installation d'écospots sont des solutions simples et efficaces pour favoriser la biodiversité et réduire ce phénomène », déclare le PDG.

Les haies plantées autour du parc à bois favorisent la préservation des merrains utilisés par la tonnellerie Vicard.

« Elles apportent une protection sur le parc contre le vent et la chaleur excessive », précise Georges MILCAN, Directeur Commercial et Marketing.

Une volonté locale

Cette démarche environnementale a permis de concilier durabilité, actions locales, solidaires et de favoriser des partenariats qui

stimulent l'innovation et la recherche durable. Pour mener à bien son projet, l'entreprise a été accompagnée par Inveo, un cabinet d'ingénierie écologique spécialisé dans la création de ces cocons de biodiversité. Elle a accompagné la tonnellerie pendant la phase de travaux, de conception et de veille écologique pour établir une palette végétale adaptée qui garantira les meilleurs résultats possibles.

La tonnellerie a également fait appel à l'association « Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine », soutenue par le Conseil Départemental de Charente. En collaboration avec le personnel en réinsertion de la Croix Rouge Insertion (Maia et Charente), l'association a participé à la réalisation des plantations.

Insuffler le mouvement

« Chacun de nous peut être un acteur de la transition écologique. En adoptant des pratiques respectueuses de l'environnement au sein de cette industrie encore artisanale, nous pouvons inspirer le changement, encourager la gestion environnementale et établir un modèle de durabilité pour divers secteurs », ajoute Jean-Charles VICARD.

Tout juste récompensé d'une Étoile de l'Économie Charentaise catégorie Développement Durable/RSE, Jean-Charles VICARD, PDG, espère : « que cette initiative inspirera d'autres structures de la région à emprunter le même chemin pour agir en faveur de la protection de l'environnement et de la biodiversité ».

Le Groupe Vicard reste l'un des leaders mondiaux dans la fabrication de fûts et tonneaux en chêne français sur-mesure. La société familiale, créée en 1925, commercialise annuellement 35 000 barriques (dont 9 000 environ pour le Cognac) et des centaines de cuves et foudres par an.